

Où vivent les données des 12 400 foyers

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Hébergement, accès par rôle, registre des traitements, traçabilité · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Il est écrit pour être remis tel quel à votre délégué à la protection des données** : chaque ligne est vérifiable sur une configuration ou sur un journal, aucune ne repose sur une déclaration d'intention.

Où tourne l'agent — deux architectures, une seule conséquence

Architecture	Ce qui sort du réseau de la collectivité	Exposition au Cloud Act et au FISA 702	Quand la choisir
Inférence locale, sur une machine de la régie	Rien. Aucun flux ne quitte le réseau.	Réduite à sa plus simple expression — aucun flux ne quitte le réseau	Quand la collectivité dispose d'une salle et souhaite l'isolement total

Architecture	Ce qui sort du réseau de la collectivité	Exposition au Cloud Act et au FISA 702	Quand la choisir
Ressource dédiée et isolée, hébergée en France, sous droit français	Rien qui quitte le territoire ni l'Union européenne	Réduite par l'architecture ; la localisation ne suffit pas à elle seule, et l'exposition est documentée pour la configuration retenue	Le cas courant — exploitation et mises à jour assurées par nos soins
Mutualisation entre collectivités	Non pratiquée. Un environnement strictement dédié aux Trois-Vallons.	—	—

Les accès, rôle par rôle — ce qui est ouvert et ce qui ne l'est pas

Ressource	Accès de l'agent	Accès des gestionnaires	Ce que cela interdit dans les faits
Fichier des redevables (identité, adresse, composition du foyer, contrat)	Lecture seule	Lecture et écriture	L'agent ne peut modifier aucun contrat ni aucune adresse
Journal des levées (puce, date, heure, tournée, poids)	Lecture seule	Lecture	Aucune levée ne peut être créée, corrigée ou effacée par l'agent
Calendrier de collecte délibéré et règlements	Lecture seule	Lecture	—

Ressource	Accès de l'agent	Accès des gestionnaires	Ce que cela interdit dans les faits
Logiciel de facturation	Aucun accès en écriture	Lecture et écriture	L'agent produit un fichier et des projets de courrier ; un gestionnaire les importe. Aucune facture ne peut être émise par l'agent.
Coordonnées bancaires et mandats de prélèvement	Aucun accès, ni en lecture ni en écriture	Lecture restreinte à deux gestionnaires nommés	L'agent n'en a pas l'usage pour préparer une facture : elles ne lui sont pas ouvertes du tout
Grille tarifaire et paramètres de calcul	Lecture seule	Lecture ; modification réservée à la responsable de régie	Les tarifs sont fixés par délibération — l'agent les lit, il ne les touche pas

Le principe qui commande cette table est celui de l'article 5.1.c du RGPD : ne sont exposées que les données nécessaires à la finalité poursuivie. Un avis d'imposition porte bien plus que ce dont une dotation de bac a besoin ; un mandat de prélèvement n'a aucun rôle dans le calcul d'une part variable. **Chaque accès de la table ci-dessus se retire d'un mot, et le retrait est effectif à la seconde** — sans redémarrage, sans intervention, sans délai.

Le registre des traitements du service, déjà rédigé

Traitement	Finalité	Base légale	Données traitées	Durée fixée par le service
Réponse aux sollicitations des usagers	Renseigner et orienter	Mission d'intérêt public — art. 6.1.e du RGPD	Identité, adresse, objet de la demande	2 ans après clôture

Traitement	Finalité	Base légale	Données traitées	Durée fixée par le service
Préparation de la facturation de la redevance	Établir la redevance incitative	Mission d'intérêt public — art. 6.1.e	Foyer, contrat, levées horodatées, tarif appliqué	Durée de conservation des pièces comptables du service
Contrôle des pièces jointes aux demandes	Instruire une dotation ou une exonération	Mission d'intérêt public — art. 6.1.e	Nom, adresse, date du document, nombre de personnes	90 jours après la décision — l'image du document n'est pas conservée
Notification sortante par SMS	Annoncer un décalage de collecte	Mission d'intérêt public — art. 6.1.e	Numéro, commune, secteur	12 mois glissants
Journal des accès et des productions	Tracer qui a lu quoi, et d'où vient chaque production	Obligation de sécurité — art. 32	Horodatage, rôle, motif, ligne concernée	3 ans

Les durées ci-dessus sont celles que le service a fixées à son registre, à une date que le registre porte. Elles ne sont pas présentées comme une règle de droit : le droit fixe des principes — nécessité, minimisation, limitation de la conservation —, le service en tire des durées et les assume. **Une revue annuelle de trente minutes avec votre délégué à la protection des données vous apporte la liste des accès qui n'ont servi à rien sur l'année et celle des conservations arrivées à terme. Vous décidez de fermer et d'effacer ; l'agent apporte la liste plutôt que d'attendre qu'on la lui demande.**

Ce qu'on sort le jour où un usager conteste sa facture en disant que « c'est la machine qui a décidé »

Pièce	Ce qu'elle établit	Où elle est prise	Délai de production
1 — La ligne elle-même	Date, heure et identifiant de puce de chaque levée facturée, et l'article de la délibération du 27 novembre 2025 qui fixe le tarif appliqué	Journal des levées + grille tarifaire délibérée	Immédiat
2 — Qui a décidé	Nom de l'agent qui a validé le fichier, date et heure de la validation. Sur l'année : 24 800 factures, 24 800 validations nommées.	Journal des validations	Immédiat
3 — Ce que l'utilisateur avait su, et quand	L'annonce d'intelligence artificielle faite dès la première phrase de chaque échange, et la possibilité de demander un agent humain — 1 184 usagers l'ont demandé, 1 184 l'ont eu	Journal des annonces et des transferts	Immédiat
4 — Le dossier d'accès, si l'utilisateur le demande	Foyer, contrat, levées, courriers, et le journal des lectures faites de son dossier avec leur motif — droit d'accès de l'article 15 du RGPD	Toutes les sources ci-dessus	Une minute — la difficulté habituelle est de rassembler les pièces ; elles sont déjà rassemblées

L'annonce d'intelligence artificielle n'est pas une option de configuration. L'article 50 §1 du règlement européen sur l'IA impose, depuis le 2 août 2026, d'informer toute personne qui interagit avec un système d'IA, sauf lorsque la chose est manifeste. Elle est intégrée au message d'accueil, dans la langue de l'échange en cours — l'annonce suit l'échange, elle ne le traduit pas —, sur tous les canaux — téléphone, chat du site, WhatsApp Business, courriel. **Et elle est journalisée : c'est cette trace qui la rend démontrable, pas la déclaration.**

Architecture retenue — inférence locale ou ressource isolée hébergée en France —
arrêtée le : _____

Date de la revue annuelle avec le délégué à la protection des données : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.